

• BRANCHEMENT + ABONNEMENT

Un **branchement** consiste à relier une maison ou un établissement au réseau de distribution d'eau de la **SODECI**. Lorsque ce branchement est suivi de la pose de compteur, on parle alors de **branchement + abonnement**.

DOSSIERS À FOURNIR

Pour le propriétaire

- une copie de la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport ;
- la lettre d'attribution ou l'extrait topographique ou le titre foncier ou le permis de construire du lot à alimenter.

Pour le locataire

- la lettre d'attribution ou un extrait topographique ;
- la photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire ;
- la photocopie d'une pièce d'identité du locataire ;
- le contrat de bail légalisé ou une autorisation de pose compteur.

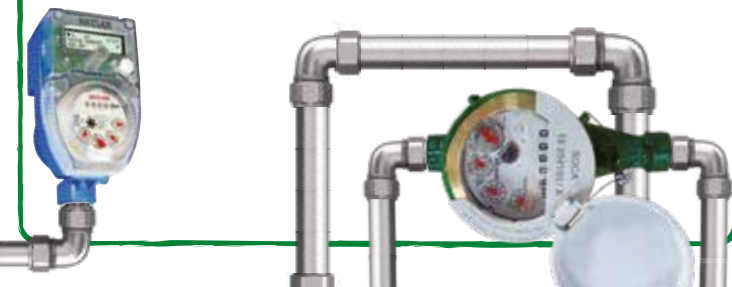
Pour les entreprises

- l'extrait topo ou lettre d'attribution ;
- une copie de la pièce d'identité du propriétaire ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant de l'entreprise ;
- un courrier sur papier entête ;
- le registre de commerce.

Coût : 166.886 F.CFA au minimum



Délai : 15 JOURS après paiement du devis



BRANCHEMENT SIMPLE

Un **branchement simple** est un branchement qui n'est pas suivi de la pose de compteur.

DOSSIERS À FOURNIR

- la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport ;
- la lettre d'attribution ou l'extrait topographique ou le titre foncier ou le permis de construire du lot à alimenter.

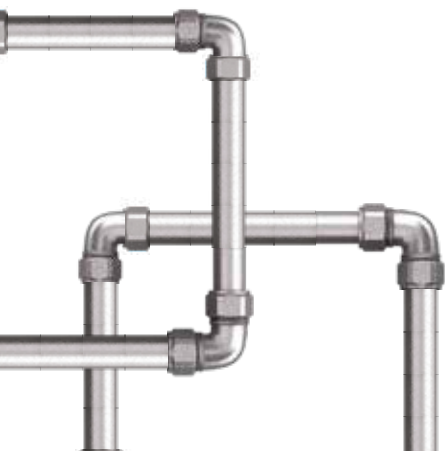
Coût : **147.630 F.CFA** au minimum



Délai : **15 JOURS** après paiement du devis

DOSSIERS À FOURNIR POUR **DEPLACEMENT BRANCHEMENT**

- une demande manuscrite adressée au Responsable Technique de l'agence ;
- une ancienne facture du compteur ;
- la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport du demandeur.



ABONNEMENT

On parle d'**abonnement** lorsqu'il existe déjà un branchement et que le client demande pour la **première fois** la pose d'un compteur.

DOSSIERS À FOURNIR

Pour le propriétaire

- une copie de la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport ;
- la lettre d'attribution ou l'extrait topographique ou le titre foncier ou le permis de construire du lot à alimenter ;
- l'original ou la copie du reçu de paiement remis lors de la souscription au branchement.

Pour le locataire

- l'original ou la copie du reçu de paiement remis lors de la souscription au branchement ;
- La photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire ;
- La photocopie d'une pièce d'identité du locataire ;
- le contrat de bail légalisé ou une autorisation de pose compteur.

Pour les entreprises

- l'extrait topo ou lettre d'attribution ;
- une copie de la pièce d'identité du propriétaire ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant de l'entreprise ;
- un courrier sur papier entête ;
- le registre de commerce.

Montants à payer :

Diamètre 15 : **28.550** F.CFA

Diamètre 20 : **63.730** F.CFA

Diamètre 30 : **116.742** F.CFA



Délai : **48 HEURES**



REABONNEMENT

Le **réabonnement** consiste à réalimenter une maison ou un établissement en eau potable, sur un **branchement** ayant fait l'objet d'une **fermeture** (résiliation).

Le réabonnement entraîne la pose d'un **compteur**.

DOSSIERS À FOURNIR

Pour le propriétaire

- une copie de la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport ;
- la lettre d'attribution ou l'extrait topographique ou le titre foncier ou le permis de construire du lot à alimenter du propriétaire ;
- une ancienne facture du compteur.

Pour le locataire

- une ancienne facture du compteur ;
- la photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire ;
- la photocopie d'une pièce d'identité du locataire ;
- le contrat de bail légalisé.

Pour les entreprises

- l'extrait topo ou lettre d'attribution ;
- une copie de la pièce d'identité du propriétaire ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant de l'entreprise ;
- un courrier sur papier entête ;
- le registre de commerce.

Montants à payer :

Diamètre 15 : **28.550** F.CFA

Diamètre 20 : **63.730** F.CFA

Diamètre 30 : **116.742** F.CFA



Délai : **48 HEURES**



MUTATION

La **mutation** est la résiliation d'un contrat suivi d'un réabonnement sur le même branchement sans enlever le compteur.

La mutation se fait d'un **commun accord** entre l'ancien et le nouveau locataire.

DOSSIERS À FOURNIR

- le contrat de bail légalisé ;
- une copie de la pièce d'identité du propriétaire ;
- une copie de la pièce d'identité du locataire ;
- l'index du compteur ;
- une ancienne facture du compteur.

Pour les entreprises

- le contrat de bail légalisé ;
- l'index du compteur ;
- une copie de la pièce d'identité du propriétaire ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant de l'entreprise ;
- une facture de SODECI ou l'attestation de branchement (abonnement) ;
- une demande de mutation avec l'entête de l'entreprise ;
- le registre de commerce.



Montants à payer :

Diamètre 15 : **26.605** F.CFA

Diamètre 20 : **61.355** F.CFA

Diamètre 30 : **113.745** F.CFA



Délai : **Immédiat**

RESILIATION

La **résiliation** est la rupture du contrat entre le client et la SODECI. Elle intervient soit à la suite d'impayés, soit à la demande du client.

DOSSIERS À FOURNIR

- une demande manuscrite adressée à la Responsable Commerciale de l'agence SODECI ;
- une ancienne facture du compteur ;
- la carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport.

Cas d'un mandaté

- une procuration légalisée ;
- une copie de carte nationale d'identité (CNI), la carte de séjour ou le passeport du mandaté.



**CENTRE DE
RELATION
CLIENT**
24H/24 - 7J/7



**INFORMATIONS
ASSISTANCE
DEPANNAGE**

www.sodeci.ci

DMRC